

Le Conseil Municipal de la Commune du Thou s'est réuni le 4 juillet 2016 à 20h30 à la mairie, après convocation légale,

Sous la présidence de M. Christian Brunier, maire,

Présents : BERNARD Michel, BALLANGER Danielle, QUINCONNEAU Didier, HERAUT Patrick, BROSSARD Anne, DESFOUGERES Christine, LEGROS Catherine, ROUFFIGNAC Mickaël, RUESCAS Flora, PINEAU Nathalie, LOUIS Joël, PORTMANN Christiane.

Absents excusés : ROUILLON Laurent (pouvoir à BROSSARD Anne), CHARPENTIER Marc (pouvoir à PORTMANN Christiane), FENIOUX Marjorie, SALACRUCH Françoise (pouvoir à LOUIS Joël).

Absents : PENIN Benjamin, ROBLIN Benoît.

Secrétaire de séance : LEGROS Catherine.

Date de convocation : 27 juin 2016

ORDRE DU JOUR

Le compte rendu de la réunion du 9 juin 2016 est approuvé.

Modification de l'ordre du jour

Monsieur le Maire propose d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour : Convention financière Commune / Département : réfection de traverses de bourg (rues du Champ de Foire et du Four à Chaux), phase d'études. Le Conseil Municipal accepte cette modification.

Convention entre la Commune du Thou et le Département de la Charente-Maritime. Etudes relatives à l'aménagement de la traverse RD 112^e1 (rue du Champ de Foire) et RD 116 (rue du Four à Chaux)

Monsieur le Maire rappelle le projet d'aménagement de la traverse RD 112^e1 (rue du Champ de Foire) et RD 116 (rue du Four à Chaux). Préalablement, des études doivent être réalisées (montant HT estimé : 32 463.05 €).

La participation de la Commune est fixée à 40% du coût hors taxes soit 12 985.22 €.

Une convention régissant les dispositions relatives aux participations financières doit être conclue entre la Commune et le Département de la Charente-Maritime.

Après en avoir entendu les termes, le Conseil Municipal :

- Accepte les termes de la convention ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention proposée ;
- S'engage à inscrire en temps utile dans son budget les sommes nécessaires au règlement de la part des dépenses qui incombe à la commune.

Remplacement d'un candélabre d'éclairage public suite à sinistre

Monsieur le Maire informe qu'un candélabre d'éclairage public doit être remplacé suite à un sinistre. Les crédits n'étant pas prévus au budget 2016, il propose la décision modificative suivante :

Section de fonctionnement – Dépenses

022 Dépenses imprévues	- 2 000 €
023 Virement investissement	2 000 €

Section d'investissement – Dépenses

Op° 474. Art. 21534	2 000 €
---------------------	---------

Recettes

021 Virement fonctionnement	2 000 €
-----------------------------	---------

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Accepte la proposition telle que présentée ci-dessus.

Lotissement communal. Détermination du prix des parcelles

Monsieur le Maire rappelle le projet de lotissement communal.

Il informe que le permis d'aménager a été signé et que le marché pour la viabilisation est en cours. Par conséquent, la commercialisation peut être engagée.

Il convient donc de déterminer le prix du m² par parcelle.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- détermine les prix suivants :
Pour les lots n° 1 à 5 et de n° 12 à 22 : 130 € TTC /m²
Pour les lots n° 6 à 11 : 140 € TTC /m².
- Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à la vente des lots (actes notariés notamment).

Subvention exceptionnelle

Monsieur le Maire informe qu'il a été saisi d'une demande de subvention de la part du centre nautique de la commune d'Angoulins afin de financer une participation aux championnats du monde de planche à voile Bic Tecno 293.

Considérant qu'un des membres du centre est un habitant de la commune, Monsieur le Maire propose l'attribution d'une subvention de 100 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Accepte le versement d'une subvention exceptionnelle de 100 € au bénéfice du centre nautique d'Angoulins.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget.

Informations diverses

Déviation de Puydrouard

Rien à signaler concernant le remembrement. Travaux prévus en 2018 pour ouverture en 2019.

Travaux routiers

Les travaux de réfection du chemin des 60 journaux sont achevés.

Communauté de Communes Aunis Sud

La définition du projet de mutualisation est en cours.

Tour du Poitou – Charentes

Cette manifestation traversera la commune le 23 août 2016. Il conviendra de déposer les coussins berlinois.

Fin de réunion : 22h15